

NOUVEAU DÉPISTAGE NÉONATAL DE L'AMYOTROPHIE SPINALE AU LUXEMBOURG

Le **dépistage néonatal effectué au 3ème jour de vie de l'enfant** va être étendu au Luxembourg avec l'introduction de la détection de **l'amyotrophie spinale ou SMA** pour tous les enfants étant **nés à partir du 1er janvier 2024**.

Ne ratez pas l'opportunité de faire dépister votre enfant pour toutes les maladies incluses dans ce dépistage néonatal et la possibilité d'un traitement précoce.

Plus d'informations
sur notre site :



www.sante.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Direction de la santé

